



ISLAMIC FINANCE

PGS EN FINANCE ISLAMIQUE

POST-GRADUATION SPECIALISEE

Diplôme délivré en partenariat entre :

- ESC
- IFB
- COSOB

www.ifb.dz

L'IFB, une formation, un métier, ..., un avenir.

Cadre général

Le programme de formation de PGS en finance islamique est élaboré en collaboration entre l'École Supérieure de Commerce (ESC) , la Commission de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) et l'Institut de la Formation Bancaire (IFB).

L'idée de création de cette formation est née des besoins exprimés par la place en matière de spécialistes et d'experts en finance islamique.

Il concilie entre les exigences académiques et les besoins opérationnels des métiers.

Objectifs :

Offrir une formation supérieure diplômante et opérationnelle en finance islamique :

> Situer la finance islamique dans la gestion et le développement des Banques et des marchés des capitaux.

> Maîtriser les fondamentaux de la finance islamique et utiliser ses outils dans l'exercice du métier.

> Comprendre la démarche d'émission des produits financiers, leur mise en œuvre et le fonctionnement des marchés financiers dans l'optique de la finance islamique.

> Acquérir les outils d'analyse nécessaire à la spécialisation dans le domaine du management bancaire selon les règles shariatiques.

> Assurer un passage transparent et sécurisé des pratiques bancaires conventionnelles aux pratiques des banques islamiques.

Population ciblée :

Les collaborateurs des Banques exerçant ou appelé à exercer des activités en matière de finance islamique.

Durée

Quatorze (14) mois au total répartie en :

- Douze (12) mois d'enseignement modulaire à raison de cinq (05) jours par mois.
- Deux (02) mois consacrés à l'élaboration d'un mémoire traitant une problématique d'islamic banking ou de finance islamique .

L'approche pédagogique :

L'approche pédagogique retenue, au service de la maîtrise théorique et technique et cherchant l'efficacité opérationnelle, s'appuyant sur l'acquisition du savoir, du savoir-faire et du savoir-être sur des mises en situation, des cas pratiques, l'interactivité développée entre les participants, ...

Une documentation riche sera remise aux apprenants.

Contenu du programme

I. 1^{er} Semestre : 120H soit 20J

1. Économie de la finance islamique .
2. Principes généraux de droit islamique des affaires.
3. Droit musulman des affaires.
4. Les pratiques bancaires islamiques.
5. Introduction aux Marchés financiers.
6. La comptabilité de la finance islamique et normes AIOFII.

II. 2^{ème} Semestre : 120H soit 20J

1. Contexte international de la finance islamique.
2. Management des risques pour les institutions financières islamiques.
3. Communication et système informatique islamiques.
4. L'audit de conformité Sharia et gouvernance selon les standards AAOIFI, IFSB.
5. Marché des capitaux islamiques.
6. Gestion de trésorerie.

III. 3^{ème} Semestre : 120H soit 20J

1. Ethique et gouvernance des contrats.
2. Méthodologie de recherche.
3. Structuration des produits financiers islamiques : Sukuk et autres produits structurés.
4. Gestion d'actifs islamiques.
5. Régulation Bancaire.
6. Marketing bancaire islamique.

IV. ELABORATION D'UN MÉMOIRE: 60H

Il est prévu en plus de l'enseignement modulaire des conférences et des ateliers, sur des thématiques comme les normes chariatiques, les institutions d'encadrement de la finance islamique, les règles prudentielles, micro-finance islamique, assurance Takaful.....

La procédure d'inscription :

Le dossier doit contenir les pièces suivantes :

- Un bulletin d'inscription renseigné et signé.
- Extrait de naissance.
- Copie du diplôme universitaire.
- Attestation de travail de trois (03) années d'expérience.
- Deux (02) photos.

Le dossier doit être retourné à l'adresse suivante :



Institut de Formation Bancaire (IFB)

Direction de l'Ingénierie Pédagogique
15 rue Languedoc Air de France Bouzaréah
Alger - Algérie

Evaluation et diplôme :

- Il est prévu un examen écrit à la fin de chaque module ou un examen écrit à la fin de chaque parcours + un mémoire de fin de formation d'une cinquantaine 50 de pages minimum qui fera l'objet d'une soutenance auprès d'un jury constitué par des professeurs de l'ESC et d'experts de l'IFB .
- Le candidat ayant obtenu 10/20 en moyenne générale sera considéré comme lauréat.
- Les apprenants ayant obtenu une moyenne générale inférieure à dix (10) ou une note inférieure à sept (07) dans au moins un (01) module, peuvent prétendre au rattrapage sachant que la compensation entre modules est tolérable à condition de ne pas obtenir moins de sept (07) sur un ou plusieurs modules.
- La présente formation est sanctionnée par un diplôme universitaire de l'enseignement supérieur délivré par l'Ecole Supérieure de Commerce ESC.
Des attestations de parcours en guise de formation seront délivrées par l'IFB, ESC et la COSOB à la fin chaque parcours.

Vos Interlocuteurs

Abdelkarim LACHAB- Directeur de l'Ingénierie pédagogique.

023 18 04 93

a.lachab@ifb.dz

Abdelghani KHEBAB - Directeur des Formations diplômantes.

023 29 50 64

a.khebab@ifb.dz